

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois Mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Éric AUDIBERT, Jacqueline ROLFE, Pierre BONNET, Patrice BURLANDO, Michèle TRUC, Dominique LIAUTAUD, M. Jean GRIMALDI, Joseph GALUZZO, Roseline BIGI, Laurent REMY, Delphine DELSARTE,

Absents : Charlotte FABRE ; Olivier DEBOURREZ

Absents représentés : Frédérique ROUSTANG procuration donnée à Eric AUDIBERT, Laurent JANVRIN procuration donnée à Joseph GALUZZO

Madame BIGI Roseline a été nommée secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu des Commissions Communales

COMMANDE PUBLIQUE

2. Avenant 1 Lot1 MAPA2022-002 Rénovation énergétique de la salle des fêtes
3. Avenant 1 Lot2 MAPA2022-002 Rénovation énergétique de la salle des fêtes
4. Avenant 1 Lot4 MAPA2022-002 Rénovation énergétique de la salle des fêtes
5. Avenant 1 Lot6 MAPA2022-002 Rénovation énergétique de la salle des fêtes
6. Questions diverses
7. Informations diverses

1. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

Aucun compte-rendu

2. APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2023

Le conseil municipal reporte l'approbation du Procès-verbal de la séance du 09 février 2023 au prochain conseil municipal.

Vote : Adopté à l'unanimité

COMMANDE PUBLIQUE

3. AVENANT 1 LOT1 MAPA 2022-004 RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES

Considérant que lors de l'exécution des travaux, l'adaptation du projet à l'existant demande la réalisation de travaux complémentaires afin d'atteindre les objectifs recherchés par le projet, Monsieur le Maire propose de procéder à des travaux complémentaires pour le lot1 pour un montant de 4 484.60 € HT soit 5 381.52 € TTC soit une augmentation de 8.51 % du montant initial du marché conformément au tableau synthétique ci-dessous :

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant	Variation
1	COMETRA	52 682€	4 484.60 €	57 166.60€	+8.51 %
	T.V.A. 20.00 %	10 536.40€	896.92€	11 433.32€	
	TOTAUX T.T.C.	63 218.40€	5 381.52€	68 599.92€	

Vote : Adopté à l'unanimité

4. AVENANT 1 LOT2 MAPA 2022-004 RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES

Considérant que lors de l'exécution des travaux, l'adaptation du projet à l'existant demande la réalisation de travaux complémentaires afin d'atteindre les objectifs recherchés par le projet.

Il est proposé de procéder à des travaux complémentaires pour le lot2 pour un montant de 3 249 € HT soit 3 898.80 € TTC soit une augmentation 4.04 % du montant initial du marché conformément au tableau synthétique ci-dessous :

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant	Variation
1	GHIGO	80 500€	3 249€	83 749 €	+4.04 %
	T.V.A. 20.00 %	16 100€	649.80€	16749.80€	
	TOTAUX T.T.C.	96 600€	3898.80€	100 498.80€	

Vote : Adopté à l'unanimité

5. AVENANT 1 LOT4 MAPA 2022-004 RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES

Considérant que lors de l'exécution des travaux, l'adaptation du projet à l'existant demande la réalisation de travaux complémentaires afin d'atteindre les objectifs recherchés par le projet. Il est proposé de procéder à des travaux complémentaires pour le lot4 pour un montant de 6 022.25 € HT soit 7 226.70 € TTC soit une augmentation 12.32 % du montant initial du marché conformément au tableau synthétique ci-dessous :

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant	Variation
1	GFC	48 867€	6 022.25€	54 889.25€	+12.32 %
	T.V.A. 20.00 %	9 773.40€	1 204.45€	10 977.85€	
	TOTAUX T.T.C.	58 640.40€	7 226.70€	65 867.10€	

Vote : Adopté à l'unanimité

6. AVENANT 1 LOT6 MAPA 2022-004 RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES

Considérant que lors de l'exécution des travaux, l'adaptation du projet à l'existant demande la réalisation de travaux complémentaires afin d'atteindre les objectifs recherchés par le projet.

Il est proposé de procéder à des travaux complémentaires pour le Lot6 pour un montant de 4 261.02€ HT soit 5 113.22 € TTC soit une augmentation 8.51 % du montant initial du marché conformément au tableau synthétique ci-dessous :

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant	Variation
1	EITP	50 046.17€	4 261.02€	54 307.19€	+8.51 %
	T.V.A. 20.00 %	10 009.23€	852.20€	10 861.44€	
	TOTAUX T.T.C.	60 055.40€	5 113.22€	65 168.62€	

Vote : Adopté à l'unanimité

7. QUESTIONS DIVERSES

Néant

8. INFORMATIONS DIVERSES

- Néant

La séance est levée à 18 h 45

Le Maire

Eric AUDIBERT

La Secrétaire


Rosetine BIGI

Affiché le